



Un peu de calcul économique

POURQUOI il est POSSIBLE de FINANCER les RETRAITES

Confrontés aux données qui leur sont assénées quotidiennement, notamment sur l'augmentation du nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs, les salariés se demandent s'il est possible de financer leur retraite sur les bases des acquis actuels de la plupart des retraités, à savoir le maintien d'un taux de remplacement net moyen de 78%, pour un âge de départ à la retraite moyen maintenu au niveau actuel (pas d'allongement de la durée de cotisation).

En voici la démonstration : le raisonnement suivant s'appuie sur les prévisions économiques et démographiques du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) et de l'INSEE.

Hypothèses

Supposons un taux de croissance moyen de 1,5% entre 2000 et 2040 (hypothèse du COR, plus facile à atteindre si le taux de chômage est en diminution et la productivité du travail en augmentation). Cette hypothèse conduit à une croissance du PIB égale à $T = 81,4\%$ entre 2000 et 2040.

Dans le même temps, la population évoluerait de la manière suivante (prévisions INSEE), en supposant que les moins de 60 ans sont essentiellement actifs et les plus de 60 ans essentiellement retraités :

Population en millions de personnes	2000	2040
De 20 à 59 ans (actifs)	Na1 = 31,87	Na2 = 30,31
60 ans ou plus (retraités)	Nr1 = 12,15	Nr2 = 21,24
Total plus de 20 ans	Nt1 = 44,02	Nt2 = 51,55

Supposons la part globale des revenus nets dans le PIB inchangée pour l'ensemble de la population ($X\%$), ce qui suppose **une stricte neutralité du problème des retraites sur le plan économique**

(on pourrait également imaginer d'augmenter la part des revenus dans le PIB, au détriment des profits des entreprises, mais afin que notre calcul reste principalement économique, cette option plus « politique » n'est volontairement pas prise en compte ici).

Evolution du revenu par habitant entre 2000 et 2040

Avec ces hypothèses, on peut aisément calculer l'évolution du revenu net moyen par habitant entre 2000 et 2040 :

Si $S1$ est le revenu net moyen par habitant en 2000, $S2$ le même revenu en 2040, $Pib1$ le PIB en 2000, $Pib2$ le PIB en 2040 et X est le pourcentage (constant pas hypothèse) des revenus nets de la population par rapport au PIB :

$$S1 = X \times Pib1 / Nt1 \text{ et } S2 = X \times Pib2 / Nt2$$

$$S2 / S1 = (Pib2 / Pib1) \times (Nt1 / Nt2)$$

On obtient $S2 / S1 = 1,549$:

Le revenu net moyen par habitant augmente de 55% environ entre 2000 et 2040, soit 1,1% de croissance moyenne du revenu par personne et par an.

Evolution du poids des retraites dans le PIB

Toujours avec ces hypothèses, c'est-à-dire le maintien de l'âge moyen de départ à la retraite et

du taux de remplacement, le revenu des plus de 60 ans augmente dans les mêmes proportions que celui des 20 – 59 ans, et le poids des retraites dans le PIB augmente en proportion de :

$$(S2 \times Nr2 / Pib2) / (S1 \times Nr1 / Pib1)$$

Poids du revenu des retraités dans le PIB	Poids du revenu des retraités dans le PIB
en 2040	en 2000

Ce qui vaut 1,49, c'est-à-dire une augmentation de 49 % entre 2000 et 2040.

**En 2000, le poids des retraites dans le PIB est d'environ 12 %.
Avec nos hypothèses, il passe donc de 1,49 x 12, soit environ 18 % en 2040.**

Il est donc possible de financer les retraites

Pour financer les retraites et trouver les 6 % de PIB nécessaires sans peser sur les équilibres économiques actuels, il suffit donc que chacun accepte une augmentation annuelle de son revenu de 1,1 %, c'est-à-dire légèrement inférieure à la croissance (de 0,4% avec nos hypothèses) !

Ce réglage peut aisément se faire par une augmentation raisonnable des cotisations salariales (environ 1,5 % d'augmentation annuelle du taux de cotisation retraite (actuellement de 12 %) sur l'ensemble de la période, effectuée par paliers et 1,5 % pour la part employeur).

Retour sur le plan Fillon

La dramatisation faite aujourd'hui autour de la question des retraites n'a donc probablement

qu'une visée : une introduction massive des fonds de pension pour les plus hauts revenus, favorisée par une dégradation du taux de remplacement.

En effet, si le revenu net moyen des plus de 60 ans n'augmente par exemple que de 30 % au lieu de 55 % entre 2000 et 2040, le revenu net moyen des actifs peut augmenter de 72 % au lieu de 55 % sans que la part des revenus de l'ensemble de la population n'augmente dans le PIB.

Les 0,17% d'augmentation supplémentaire du revenu des actifs seraient sans doute orientés vers les plus hauts revenus et devraient être consacrés à la recherche d'un financement individuel complémentaire de la retraite, à savoir un fonds de pension !

Les mesures d'allongement du temps de travail, très en décalage par rapport à l'âge réel de départ en retraite de la plupart des salariés, n'ont donc pas d'autre objectif que de dégrader le montant des retraites servies, conduisant aux conséquences suivantes :

Une paupérisation massive des retraités issus des catégories de salariés les plus modestes et le recours aux fonds de pension pour les plus hauts revenus (correspondant en général aux temps de formation les plus longs).

C'est l'instauration d'un système à deux vitesses, dégradant les droits collectifs pour favoriser des choix individuels sur la base d'un accroissement des inégalités.

C'est pourquoi, cet article permet d'affirmer que l'indexation de l'ensemble des systèmes de retraites sur une base proche de celui des fonctionnaires (37,5 annuités, 2 % de droits acquis chaque année, indexation des pensions sur les derniers salaires) n'est pas utopique sur le plan économique. Refuser d'emblée une solution de cette nature relève davantage d'une logique politique.

La logique du plan Fillon n'est pas d'apporter réponse aux questions de financement des retraites futures mais, en faisant croire au maintien du régime par répartition, d'introduire une autre logique :

LA CRÉATION DES FONDS DE PENSION.

